

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 septembre 2015

L'an deux mil quinze, le quinze du mois de septembre, le Conseil Municipal de la Commune de CONDAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jean-Louis DESBORDES, Maire.

Présents : Mr Jean-Louis DESBORDES, Mr Claude BOURCET, Mr Lilian MALIN, Mr Rodolphe MAZOYER, Mme Françoise WILLAUER, Mme Marie-Claude GUILLEMOT, Mme Elisabeth LYONNAIS, Mr Michel MOULON, Mr Lionel CABUT, Mme Emilie PONT.

Excusée : Mme Marie-Thérèse MICHAUD

Le Conseil municipal nomme Rodolphe MAZOYER, secrétaire de séance.

1/ Plan de financement du local communal

Le maire informe le conseil de l'avancement du dossier et de ses aléas, en effet au lieu d'une déclaration préalable, le maître d'œuvre doit demander un permis de construire car il y a un changement de destination des locaux (Etablissement Recevant du Public ERP).

Concernant le plan de financement et compte tenu du montant des aides sollicitées, la commune devra contracter un emprunt de 20 000 euros. Le maire soumet la proposition du Crédit agricole centre est, un prêt à 1.60 %. Le conseil valide les dispositions proposées et donne au maire tous pouvoirs pour contracter ce prêt, une délibération sera prise dans ce sens.

2/ Gaec de Servillat

Le Maire explique au conseil que le Gaec de Servillat a sollicité l'enregistrement en vue d'exploiter un élevage de 200 vaches laitières et 1098 porcs, qu'une enquête publique a eu lieu à Varennes St Sauveur, que l'affichage de cette enquête a été fait sur la commune de Condal.

Conformément aux dispositions contenues dans le code de l'environnement, livre V, titre 1^{er}, relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement, cette demande doit être soumise, dans les communes concernées par les risques et les inconvénients dont l'établissement peut être la source et dans celles dont une partie du territoire est comprise dans un rayon d'un kilomètre autour du périmètre de l'installation. A ce titre, un dossier a été mis à la disposition du public en mairie de Condal et un avis du conseil municipal sur ce projet est demandé par les services de l'Etat.

Après discussion, le conseil indique qu'il n'a pas d'observation à formuler sur cet enregistrement sollicité par le GAEC de Servillat.

3/ Activités périscolaires

Le Maire rappelle que la mise en place des nouvelles activités périscolaire a débuté le 8 septembre avec succès, il remercie tous les bénévoles qui se sont mobilisés sur ce dossier et notamment Mme HARDIN, la maîtresse des CM², pour son implication dans cette première série d'animations (four solaire).

Il indique que Mme Chantal DESBORDES assurera la coordination de ces activités ainsi que la liaison avec les différents intervenants.

Après avoir présenté le budget prévisionnel, il rappelle que le montant de la contribution à la charge des parents a été fixée au niveau du RPI à 2 Euros par jour d'activités soit 12 Euros pour les deux activités pour un cycle de 6 semaines. Les paiements sont libellés à l'ordre du trésor public et ils seront affectés au compte 7067 Redevances et Droits des Services Périscolaires et d'Enseignement.

Le conseil donne son aval sur ces dispositions et une délibération sera prise dans ce sens.

4/ Actualités communautaires

Mutualisation des services (Cuiseaux Intercom) :

Le Maire donne lecture du rapport de mutualisation tel qu'il a été transmis par Monsieur le Président de la communauté de communes.

Ce rapport résulte des travaux de la commission et conclut qu'il n'y a pas de réelles économies à attendre de la mutualisation des services au niveau de Cuiseaux Intercom.

Le conseil municipal, ne formule aucune observation sur ce rapport de mutualisation des services.

6/ Questions diverses

Le syndicat d'électricité a commencé les travaux d'enfouissement des réseaux dans le bourg et de déplacement de l'actuel poste de transformation derrière l'atelier municipal.

Les Contes givrés auront lieu mardi 12 octobre à la salle des fêtes de Condal, une estrade et des gradins seront installés le 11 octobre en présence du régisseur.

A l'occasion de la commémoration, le 11 novembre prochain à 13h30 à la salle des fêtes, Mme Maryse DUFAUX-CHOLLET, donnera une conférence sur la symbolique des monuments aux morts. Cette conférence sera accompagnée d'une exposition de 150 à 200 photos.

Intercommunalité

Le maire rend compte de la dernière la réunion du conseil communautaire du 10 septembre 2015, portant sur la loi NOTRe et le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale. Le Président de Cuiseaux Intercom a indiqué à cette occasion que seules deux communes étaient favorables à un rapprochement avec Saint Amour. Il a précisé que le projet actuel de Cuiseaux Intercom visait à associer quelques communes voisines pour atteindre le seuil dérogatoire de 9413 habitants. Rien n'est acquis et aucun accord n'a été donné mais les communes suivantes ont été citées : Sainte Croix, Montpont, Cousance et Romenay, étant précisé que cette dernière a fait connaître son souhait de rejoindre Cuiseaux Intercom.

Le Maire,

Jean-Louis DESBORDES